

Diplôme universitaire Animation et facilitation de dispositifs participatifs et délibératifs

Domaine :

Droit - Economie - Gestion

UFR/Institut :

UPEC - Institut d'Études Politiques de Fontainebleau

Type de diplôme :

Diplôme d'université

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Niveau de sortie :

Niveau I

Lieu(x) de formation :

Campus de Fontainebleau

Durée des études :

5 mois

Accessible en :

Formation initiale,
Formation continue

Site web de la formation :

<https://iep-fontainebleau.u-pec.fr/>

Présentation de la formation

Cette formation universitaire aura lieu entre le 20 septembre 2023 et le 30 janvier 2024 (5 mois). Elle a pour objectif de former à l'animation, la facilitation et la restitution de discussions et délibérations. Elle forme à des dispositifs complexes tels que les conventions citoyennes, et plus largement à l'animation de consultations, conférences, tables rondes, débats mouvants, de fresques (du climat, numérique, biodiversité, eau etc.) ainsi qu'à la participation citoyenne en ligne.

Les dispositifs participatifs et délibératifs se multiplient en France aux niveaux local et national, dans les organisations tant publiques et associatives que privées. Une forte demande existe de personnes formées et expérimentées pour animer ces ateliers et faciliter les débats. Cette formation existe depuis quelques années à l'Université Paris Est Créteil (UPEC) dans le cadre de la convention citoyenne étudiante pour les masterant·e·s et étudiant·e·s engagé·e·s de l'IEP de Fontainebleau. Il s'agit, dans le cadre de ce diplôme universitaire, de s'adosser à la formation pratique existante et la rendre plus largement accessible.

L'objectif est de pouvoir ouvrir cette formation à tout étudiant·e ou personnel de l'UPEC intéressé·e, mais également à des enseignant·e·s et chercheur·e·s, agents des collectivités territoriales, associations et entreprises en dehors de notre université.

Les + de la formation

La formation est octroyée dans un cadre universitaire. Elle repose sur des recherches scientifiques, des cours de master et des pratiques expérimentales développées à l'UPEC depuis plusieurs années. La formation allie théorie (30%) et pratique (70%). Elle est adossée à un dispositif participatif de grande ampleur et novateur : la convention citoyenne étudiante (document de présentation de la 3^{ème} édition de la CCE). Elle prévoit un très grand nombre de mises en situation et d'expériences directes d'animation, facilitation et restitution en ligne (sur la plateforme Decidim) et hors ligne, à partir desquelles des éclairages théoriques seront ajoutés. Enfin, cette formation offre des compétences génériques d'animation et facilitation, mais elle permet également de se former aux études pluridisciplinaires sur les enjeux environnementaux et les communs.

Compétence(s) visée(s)

- Animer une réunion, un atelier, un groupe de travail, une fresque, une table ronde, un forum en ligne ou hors ligne, un processus d'intelligence collective, un dispositif participatif.
- Faciliter/modérer un débat, une discussion,

une délibération, un débat mouvant.

- Restituer/synthétiser/rendre compte d'une discussion, d'un travail d'intelligence collective.

Responsables pédagogiques

Mme Émilie Frenkiel, Directrice adjointe de l'IEP
: emilie.frenkiel@u-pec.fr

Débouchés professionnels

Chargé de mission participation citoyenne, animateur.rice, modérateur.rice de débats, de dispositifs participatifs, dispositifs délibératifs et ateliers d'intelligence collective, notamment en lien avec le développement durable.

Organisation de la formation

La formation de 100h débute le 20 septembre 2023. Elle comprend au minimum 4 journées de présence en septembre, 5 en octobre, 1 en novembre, 2 en décembre et la rédaction d'un mémoire de retour d'expérience à rédiger et soutenir fin janvier.

Contrôle des connaissances

Un oral de retour d'expérience (d'animation de fresques et de facilitation de délibération) est organisé la semaine du 20 octobre, à la suite du lancement de la convention citoyenne étudiante. Un mémoire doit être rédigé et soutenu la semaine du 22 janvier.

Modalités d'admission en formation initiale

Le recrutement des admissibles se fera sur dossier. Un entretien d'admission sera ensuite proposé pour évaluer les compétences orales et l'expérience d'animation.

Les personnes n'ayant pas encore un niveau bac+3 qui font preuve d'une grande aisance à l'oral (vérifiée en entretien de recrutement), d'une expérience solide d'animation et d'une forte motivation peuvent être acceptés.e.s.

La participation à une fresque du climat est requise avant le 20 septembre. Une fresque de rattrapage sera néanmoins organisée le 19 septembre.

Modalités d'admission en formation continue

Le recrutement des admissibles se fera sur dossier. Un entretien d'admission sera ensuite proposé pour évaluer les compétences orales et l'expérience d'animation.

Les personnes n'ayant pas encore un niveau bac+3 qui font preuve d'une grande aisance à l'oral (vérifiée en entretien de recrutement), d'une expérience solide d'animation et d'une forte motivation peuvent être acceptés.e.s.

La participation à une fresque du climat est requise avant le 20 septembre. Une fresque de rattrapage sera néanmoins organisée le 19 septembre.

Candidature

Voir le site de l'institut : <https://iep-fontainebleau.u-pec.fr>

Pour tous renseignements : Émilie Frenkiel, Directrice adjointe de l'IEP : emilie.frenkiel@u-pec.fr

Zekiye Kurkcu, Responsable de pôle scolarité : zekiye.kurkcu@u-pec.fr

